

JUSTICE ■ Jean-Pierre Sueur juge suppléant

Comme nous l'évoquions dès notre édition de lundi, le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur (PS) a été désigné, en début de mandat par le palais du Luxembourg pour siéger au sein de la Cour de justice de la République (CJR). Cette dernière est réunie depuis lundi et jusqu'à mardi prochain pour le procès de Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international (FMI). On lui reproche ses « négligences présumées » dans la gestion de l'arbitrage à 403 millions d'euros en faveur de l'homme d'affaires Bernard Tapie, alors qu'elle était ministre de l'Économie. Juge suppléant, le sénateur loirétain est tenu de suivre l'intégralité du procès et devra faire face en cas de défection d'un juge titulaire. ■



TENUE. Le sénateur a revêtu la robe. PHOTO D.R